



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 35353

Texte de la question

M. Yves Nicolin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité d'apporter une solution rapide au problème de l'indemnisation des porteurs de titres russes. Il y a trente mois que les gouvernements Russe et Français ont signé un accord prévoyant l'indemnisation des porteurs de titres russes sur la base de 4 millions de titres, et plus de six mois que le recensement de ces titres est achevé. Or il existe une forte disparité entre les chiffres communiqués et confirmés par le secrétaire d'Etat chargé du budget le 23 mars 1999 soit 135 620 déclarations pour 3 822 549 titres et ceux communiqués par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie le 9 juillet, soit 300 000 déclarations pour plus de 9 millions de titres. Les porteurs français craignent qu'après la visite du ministre et du premier ministre à Moscou les titres achetés par des ressortissants russes n'aient été finalement comptabilisés par le Trésor et que toutes ces années d'attente depuis la signature de la convention avec la Russie, n'aboutiront qu'à une indemnisation à hauteur de 1 % maximum de leur créance. Il convient par ailleurs de rappeler que le gouvernement avait pris l'engagement de verser aux porteurs de titres russes un acompte à la fin de l'année 1997. Or ces derniers n'ont toujours rien perçu bien que les autorités russes aient versé sur un compte du Trésor 1,5 milliard de francs. Il lui demande donc quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour qu'enfin les porteurs de titres russes puissent recevoir la juste indemnisation qui leur est due.

Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitaient avaient la possibilité entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999 de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 90 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public, dont les agents procèdent depuis plusieurs mois à ce travail minutieux et inédit avec beaucoup de dévouement. Au total, plus de 300 000 porteurs ont fait recenser plus de 9 millions de titres, la plupart rédigés en cyrillique, et dont les services ont répertorié 4 000 variétés différentes. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat, remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35353

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1999, page 5687

Réponse publiée le : 25 octobre 1999, page 6167